

CHECKLIST : Contrat de distribution en salles

Général

- Etat du projet au moment du contrat : Projet / film *achevé* / *avant achèvement* :
 - contribution au financement (avance / garanti minimum) / simple contrat de vente (décompte de frais et provision) ?
 - Eléments essentiels / soumis au consentement du vendeur ?

Droits

- Transfert de droits ou licence / agence
- Droits inclus (sauf salles) : DVD ? Pay TV ? VoD ? Free TV ? Merchandising ? Bande sonore ? Publications imprimées ? ...
- Au cas de ventes séparées des droits au territoire : délais d'attente, fenêtres de lancement garanties ?
- Versions de langue ? À produire par qui ? Coûts ?
- Modifications du film / générique / titre (autorisations / interdiction)
- Territoire (un seul ; plusieurs ? Sous-distribution ? Conditions financières ?)
- Exclusions, réserves, notifications aux droits (p. ex. « clause de réserve » télé / VoD des sociétés suisse de gestion)
- Terme du contrat (à compter de quand ?) Automatisme de prolongation ?

Activités

- Obligations du distributeur (efforts meilleurs, optimisation de recettes)
- Obligations spécifiées (surtout faute d'un garanti minimum) :
 - Numéro minimal de copies / écrans
 - Budget minimum de « P&A » (frais de distribution et publicité)
 - Délai pour lancement
- Stratégie / coordination de la publicité, du marketing, influence / intégration du producteur ? points à consentir ? (bande d'annonce ; dates et lieux de sortie ; matériaux publicitaires ; obligations par rapport au titre, générique, désignation d'auteurs et autres)
- Responsabilité de défendre les droits

Prestations du producteur ; conditions

- Dates d'achèvement, de livraison ; conséquences de retard ?
- Matériaux du film/de publicité, documentation :
 - Disponibilité effective ? Coûts ?

- Quels matériaux à fournir (transfert de propriété / prêt ?), accès au labo ? frais de matériaux / travaux ? Qualité, cas de défaut ?
- Contrôle sur les matériaux au labo
- Documentations requises (versions de texte/dialogue/sous-titres ; liste de désignations d'auteurs et autres pour publicité ; certificats d'origine ; assurances ; autres)
- Conditions essentielles du film (personnages-clé, version de scénario définitive, ...), surtout au cas de pré-vente
- Conditions légales (classement par âge permissible ; nationalité suisse)

Conditions financières

- Avance / garanti minimum : Mode de paiement ? Conditions préalables (!) (achèvement / notification du labo ? livraison/disponibilité – de quels matériaux ? Assurances, sécurités, ...) ? Intérêt ? Financement intermédiaire possible ?
- Taux et calcul de la part producteur des recettes salle
 - Compensation des coûts avancés par l'ensemble des recettes (« off-the-top ») ou par la part producteur (« off-the-share ») ? Compensation sur l'ensemble des droits ou séparation salle / autres ?
 - Taux fixes / variables, p. ex. échelle par rapport à la compensation des avances, par rapport aux chiffres au guichet ?
- Coûts et frais :
 - P&A maximum, limites ?
 - Catégories de frais autorisés (p. ex. copies, matériaux publicitaires, doublage / sous-titrage, rémunération pour droits, ... - correspondance aux règles applicables p. ex. de financiers publics ?)
 - Allocation de subventions reçues par le distributeur ?
- Taux et calcul de la part producteur d'autres recettes (TV, DVD, VoD ...)
- Modalités de compensation des avances (garanti minimum, frais) par recettes ; intérêts ? Compensation sur tous droits ? sur plusieurs films ? plusieurs territoires ?
- Détails de comptes (par lieux, salles, semaines, chiffres guichet, recette nette par salle), justificatifs, vérification de comptes

Instruments d'exécution

- Vérification des comptes, coûts
- Droit de résiliation : Cas de résiliation, conditions préalables (surtout: retard de paiements ; comptes incorrectes) ; conséquences (retour des droits ? Sort des coûts avancés ?)
- Précaution pour cas de faillite (licence au lieu d'un transfert de droits ; droit de résiliation anticipée ; cession préalable de la part producteur)